

# Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille DUCATIL-LOU qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste DUCATIL-LOU, membre de la Confrérie du Saint-Sacrement, administrateur de la Communauté de Leers, décédé inopinément à Leers (France), le 28 novembre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de bien vouloir assister au convoi et Service solennel, qui auront lieu le mardi 30 novembre, à 9 heures, en l'église de Leers. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures. L'Assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Jacques, à Leers, le 30 novembre 1885, à 10 heures 1/2.

Les amis et connaissances de la famille PREDHOM-MATHYS, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Eugénie MATHYS, veuve de M. Jean PREDHOM, décédée à Roubaix, le 28 novembre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de bien vouloir assister au convoi et Service solennel, qui auront lieu le mardi 30 novembre, à 9 heures, en l'église de Leers. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 8 heures. L'Assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Jacques, à Leers, le 30 novembre 1885, à 10 heures 1/2.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

David Habron, a atteint le chiffre respectable de soixante-et-un mille francs.

Les insectes, comme on voit, peuvent payer des salaires et des poins que donne leur capture et cette chasse-là, considérée au point de vue productif, en vaut bien une autre.

Il n'y a guère, il est vrai, que les Anglais pour payer des prix pareils, vraiment fabuleux, toutes proportions gardées, des collections pareilles. C'est chez eux qu'on trouve les entomologistes les plus passionnés.

En France, le plus illustre ami, — ou plutôt ennemi des insectes, fut le général Dejean, un vétéran des guerres du premier empire, qui était autre chose qu'un savant.

C'était un vrai savant. Plus d'un insecte piqué dans ses vitrines avait été recueilli par lui sur le champ de bataille même. Ses riches cartons (le catalogue ne demande pas moins de 500 pages) furent acquis cent mille francs par le British-Museum, où ils sont encore.

L'année dernière, est mort à Paris un vieillard de quatre-vingt-six ans qui avait été aussi un fier collectionneur. Chevrolat.

Il avait une spécialité, lui; il s'attachait surtout aux variétés des charaçons et possédait trente mille spécimens.

Une seule famille d'insectes, celle des « chrysomèles », s'est vendue vingt mille francs.

Voilà des chiffres dignes d'être relevés, et qui prouvent qu'on peut se constituer quelques petites rentes en pourchassant des insectes — plus facilement qu'en élevant des lapins, comme on le dit autrefois.

Un écrit de New-York. — Pour une idée élevée, M. Andrew J. Morrison, de Buffalo, peut se vanter d'en avoir eu une, la semaine dernière, en prenant un brevet d'invention pour ce qu'il appelle son chemin de fer aérien. C'est à ce même Morrison que sont dus déjà un accoupeur de trains et une attache pour cravates qui l'ont fait millionnaire. Aujourd'hui, plus ambitieux, il offre à l'admiration de ses contemporains le moyen d'aller de New-York à San-Francisco par une route aérienne qui consiste en une série continue de ballons capatifs, ajustables aux différentes collines ou montagnes que l'on pourrait rencontrer sur ladite route.

Du premier ballon situé, je suppose, à New-York, un câble d'acier, soutenu de distance en distance par des ballons intermédiaires, s'étend au ballon d'arrivée à San-Francisco. Le long de ce câble court, les routes en l'air, bien entendu, le wagon qui vous transporte, vous et vos colis. La force motrice n'est autre que la loi inimmuable de la gravitation, elle est toujours disponible et, de plus, à l'immense avantage de ne rien coûter.

Ainsi, le voyageur de New-York monte sur le toit d'une maison, près de laquelle se trouve la station du départ. Il entre dans le wagon qui l'attend et s'élève jusqu'à ce que le câble forme un plan suffisamment incliné, le long duquel vous glissez avec un rapidité vertigineuse jusqu'au ballon suivant, où se trouve la station prochaine. Là, la même opération se reproduit, en sorte que de plan incliné en plan incliné, vous arrivez à San-Francisco sans avoir eu le temps de dire: « Ouf! »

L'idée est ingénieuse; mais je doute fort qu'elle sourisse, de longtemps encore, au public américain.

Cependant, on a ici une telle rage d'aller vite et d'annihiler les distances qu'il ne faut désespérer de rien.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Inutile de dire qu'en dehors des braves qu'elle recueillait chaque soir, la Tagliani avait fait une abondante récolte de riches cadeaux. L'empereur lui-même avait tenu à lui remettre, comme témoignage de son admiration, un superbe collier de perles fines.

Dans ces conditions quand, à la fin de mars, l'Opéra ferma ses portes, à cause du Grand-Café, la jeune danseuse se trouvait en possession, tant en argent qu'en bijoux, d'une véritable fortune.

Elle quitta St-Petersbourg dans les premiers jours d'avril, escortée, pendant une vingtaine de kilomètres, par un grand nombre de ses admirateurs.

Elle avait lous deux grandes voitures de poste, traînées par six chevaux. Elle occupait l'une avec quatre de ses camarades, deux femmes et deux hommes (ces derniers militaires) et l'autre était affectée au transport us bagages.

Au premier relais, après la ville de Pskoff, le maître de poste prévint la Tagliani que la bande de Trichka était signalée sur la route de Dunaboug et il lui conseilla, dans le cas où elle ferait la rencontre du fameux voleur, de garder tout son sang-froid, ce qui lui permettrait peut-être de s'en tirer à bon compte.

La nuit suivante, au milieu d'une forêt, pendant que ses hommes barraient la route, Trichka ouvrit la portière de la première voiture, et, s'adressant aux voyageurs:

— Avec qui ai-je l'honneur de me rencontrer? leur dit-il.

— Je suis la danseuse Tagliani, répondit la jeune artiste et ces personnes sont mes compagnons de voyage.

— Ah! admirable, s'écria Trichka. Le hasard nous réserve, parfois, des surprises bien agréables. Il m'a été impossible d'aller vous voir danser à l'Opéra, et je vous rencontrais à point ici, incomparable artiste, pour pouvoir apprécier, de visu, votre talent et vous decerner ma part d'éloges.

Car, poursuivit-il en se découvrant, vous allez, j'espère, nous faire l'honneur, à mes compagnons et à moi, de nous danser quelques-uns de vos pas les plus célèbres?

— Comment! vous voulez que je danse là, sur cette route.

— Hélas! mademoiselle, il le faut bien, puisque, puisque je n'ai aucun spectacle dans la ville à votre disposition. Toutefois, si vous jugez la chose impossible, j'aurai le regret de confisquer vos voitures et tous vos bagages, et de vous laisser regagner à pied la prochaine station.

— Mais, monsieur, dit d'un ton suppliant la Tagliani, soyez juste: comment voulez-vous que je danse au milieu de cette boue!

— Oh! mademoiselle, qu'à cela ne tienne! Vous avez certainement des tapis dans vos malles, et mes braves compagnons vont se faire un plaisir de les tendre sur la route.

— Voyant qu'elle épuiserait en vain toute son éloquence pour faire renoncer Trichka à son projet, la Tagliani sauta prestement à terre, préféra s'exécuter que de perdre tous ses bagages et le produit de sa saison à l'Opéra.

Pendant que les hommes de Trichka étaient en train de tendre les tapis, les deux musiciens qui accompagnaient la danseuse accordaient leurs instruments, une harpe et un violon.

Puis, tout à coup, la Tagliani s'élança et, pendant plus d'un quart d'heure, à la pale clarté de la lune, elle exécuta, avec autant de grâce et d'entrain que si elle s'était trouvée devant la loge impériale, un certain nombre de ses danses favorites.

Trichka en fut émerveillé et, en reconduisant l'artiste à sa voiture, il la remercia avec effusion et lui baisa respectueusement la main en lui répétant, pour la vingtième fois, qu'elle lui avait fait passer le plus beau moment de sa vie.

Une minute plus tard, le célèbre voleur s'enfonçait dans la forêt, encore sous l'impression du spectacle qu'il venait de s'offrir, sans passer à la caisse, et la Tagliani continuait sa route vers la frontière. — Sergio Nossoff.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 30 novembre 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph DEBART, époux de Madame Juliette CHEVAL, décédé à Roubaix, le 26 octobre 1885, dans sa 79<sup>e</sup> année, administrateur des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le mardi 3